

EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



Pleins feux sur le Grand Nord

■ Plusieurs initiatives gouvernementales visant à apaiser les inquiétudes au sujet de la souveraineté et de la sécurité nationales dans le Nord ont fait les manchettes au cours de l'hiver. Le 11 janvier, le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, et son homologue américain, M. George Shultz, ont signé un Accord de coopération dans l'Arctique; le document oblige les États-Unis à obtenir l'assentiment du Canada avant d'envoyer des brise-glaces de la Garde côtière dans le Passage du Nord-Ouest, étendue d'eau que notre pays revendique comme étant sienne. Les autres navires gouvernementaux ou appartenant à des intérêts privés n'auraient pas besoin d'une autorisation pour naviguer dans le Passage. Il semble qu'Ottawa n'ait pu obtenir davantage, étant donné que Washington refuse de reconnaître la souveraineté canadienne dans la région, même si notre pays était disposé à y accorder un accès illimité aux navires de guerre et aux sous-marins américains.

Comme l'a signalé Jonathan Manthorpe, analyste de *Southam News*, les États-Unis ont adopté la perspective d'une superpuissance disposant d'une grosse marine qui utilise toute la latitude que le droit international lui confère pour pouvoir emprunter les voies maritimes du monde entier. Si les États-Unis avaient accédé aux revendications canadiennes, ils auraient créé un précédent qui aurait compromis les droits de passage de leur marine dans d'autres détroits stratégiques.

Les porte-parole de l'Opposition n'ont pas tardé à comparer le libellé de cet accord limité au texte de la déclaration que M. Clark avait faite en chambre le 10 septembre 1985 et selon laquelle le Canada n'envisagerait de coopérer avec les États-Unis ou avec n'importe quel autre pays confinant à l'Arctique que dans la mesure où ils seraient disposés à respecter pleinement sa souveraineté dans cette région. Faisant allusion

au gouvernement, le député libéral Lloyd Axworthy l'a comparé à une «souris rugissante». En revanche, le chroniqueur de la *Gazette de Montréal* William Johnson a fait valoir que l'accord renforçait les revendications du Canada à l'égard des eaux arctiques. La revue *Maclean's* citait Gerald Morris, éminent expert du droit international, selon qui, si le Canada portait sa cause devant la Cour internationale de justice, des membres de cette dernière pourraient bien demander aux États-Unis pourquoi ils ont convenu de solliciter la permission avant que leurs brise-glaces empruntent ces eaux, sinon parce qu'ils reconnaissent un certain bien-fondé au point de vue canadien.

Au début de février, le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, a annoncé que le gouvernement envisageait d'établir une base militaire permanente à Nanisivik, à l'extrémité nord-ouest de la Terre de Baffin. À l'heure actuelle, il y a à cet endroit une mine de plomb et de zinc qui fermera quand le minerai y sera épuisé vers 1993; Nanisivik servirait dès lors à l'entraînement des soldats et à la mise à l'essai de l'équipement pour la guerre dans l'Arctique. Avant de pousser plus loin la réalisation de ces plans, le gouvernement attend les résultats d'une étude sur les incidences environnementales et culturelles qu'aurait l'établissement de la base sur la faune et les Inuit respectivement. Le Ministre a aussi annoncé que les *Canadian Rangers*, force para-militaire qui compte environ 700 membres à temps partiel appartenant principalement à la collectivité inuk, recevraient de l'équipement meilleur et verraient leurs effectifs passer à 1 000.

Dans son discours qu'il a prononcé à Mourmansk le 1^{er} octobre, M. Mikhaïl Gorbatchev a préconisé la création d'une zone de paix dans l'Arctique, et cette proposition a continué d'intéresser et de troubler le Canada et ses voisins nordiques de la Scandinavie. La presse et les milieux politiques sont demeurés sceptiques, cherchant à comprendre quelle trame peut bien lier «l'offensive de charme» (pour traduire les mots d'un article du *Toronto Star*) et la réalité brutale de la presqu'île de Kola, qui regorge d'armements. La proposition soviétique a amené Jocelyn Coulon à dire, dans le

Devoir du 20 février, que, même si «les Soviétiques sont mal placés pour faire la leçon» au sujet du désarmement dans l'Arctique, l'idée serait prometteuse si on la combinait à un traité plus vaste de coopération qui viserait toute la région. Dans un éditorial du 31 janvier, le *Calgary Herald* a fait une mise en garde en soulignant que, même si une analyse plus poussée des propositions soviétiques est justifiée, il était grand temps de doter le Canada de moyens accrus (des sous-marins à propulsion nucléaire et le déploiement avancé de chasseurs-intercepteurs, par exemple) pour lui permettre d'affirmer sa souveraineté avec plus de vigueur; toujours selon le même journal, il importe de ne pas compromettre cette orientation.

Un comité de la Chambre se rend au Moyen-Orient

■ À la mi-février, des membres du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur (Chambre des communes) se sont rendus en Jordanie, en Égypte et en Israël pour recueillir de l'information pour le compte du ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark. À l'occasion d'une réunion avec le premier ministre israélien Itzak Shamir, les membres de la délégation ont fait valoir que le Canada s'opposait à l'établissement de colonies civiles en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, qu'il fallait convoquer une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient, et que notre pays adhérerait au principe fondamental préconisant l'abandon de territoires par Israël en échange de la paix.

Les Libéraux débattent de la politique extérieure

■ Le chef libéral John Turner a abordé la question susmentionnée dans un discours qu'il a prononcé à Vancouver le 7 février; il assistait alors à la conférence intitulée *Building the Canadian Nation: Sovereignty and Foreign Policy in the 1990s*, laquelle portait sur la politique extérieure de son Parti. M. Turner s'est dit en faveur de la conclusion d'un traité international pour mettre fin à la militarisation de l'Arctique et il a de nouveau dénoncé l'achat de sous-marins nucléaires et les essais des missiles de croisière au-dessus du territoire canadien. Il a proposé

que le Canada s'efforce encore une fois d'obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU (le gouvernement fait activement des démarches en ce sens) et qu'il affecte des fonds beaucoup plus considérables à la mise au point de nouvelles technologies pour contrôler et vérifier l'observance des accords de limitation des armements.

Parallèlement, M. Turner a réaffirmé l'engagement de son Parti en faveur de l'OTAN et du NORAD, tout en rejetant, d'une part, le point de vue du NPD selon lequel le Canada devrait prendre des engagements neutralistes, adopter des politiques isolationnistes, et suivre une orientation anti-américaine dans ses propos, et d'autre part, l'opinion des Conservateurs, d'après laquelle le Canada doit obéir aveuglément aux volontés du membre le plus influent de l'Alliance.

En bref de la colline

■ Le sénateur Henry Hicks, de la Nouvelle-Écosse, a été élu président du Comité sénatorial spécial de la défense nationale en décembre; il a succédé à M. Paul Lafond. M. Hicks a été ministre de l'Éducation et premier ministre de sa province, ainsi que recteur de l'Université Dalhousie pendant dix-sept ans. Le Comité sénatorial poursuit son étude sur les forces terrestres du Canada.

■ Le 9 décembre, le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, a annoncé qu'on modifierait le projet de loi sur les mesures d'urgence, passé en deuxième lecture à la Chambre le 18 novembre, pour mettre davantage l'accent sur la protection des droits de la personne. On doit notamment y inclure des clauses pour garantir qu'il sera possible de contester devant les tribunaux le recours à la loi et qu'on ne pourra pas invoquer cette dernière en cas de grève.

■ Le Comité des affaires internationales du NPD a examiné la politique de ce dernier au sujet de l'adhésion du Canada à l'OTAN, pendant une réunion qui a eu lieu les 29 et 30 janvier, et, avant de présenter des recommandations au conseil fédéral du NPD, il a décidé d'étudier davantage la question de savoir si le Canada doit se retirer de l'Alliance. C'est le conseil qui décidera de l'attitude à adopter avant les prochaines élections. □

- GREGORY WIRICK